https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3719



## Que dit la nouvelle loi sur les retraites ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Retraites -



Date de mise en ligne : samedi 11 décembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

## Que dit la nouvelle loi sur les retraites ?

La nouvelle loi modifie la limite d'âge, baisse le pouvoir d'achat des actifs, etc ... Elle est inacceptable.

Vous trouverez ci-dessous un document réalisé par le SNES national et le document du ministère de la Fonction Publique.

Pensez également à aller sur le site du rectorat. ici

## **ATTENTION!**

Si vous partez en retraite en cours de mois (par exemple le 2), vous ne toucherez rien (ni pension ni salaire) pour la fin du mois sauf exceptions très rares!

Il faut donc maintenant absolument partir en retraite le dernier jour d'un mois, pour que la date de départ en retraite soit le premier du mois suivant.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2